

RCS : LYON Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 03743 Numéro SIREN : 794 223 057 Nom ou dénomination : A.E.C PROPLETE
--

Ce dépôt a été enregistré le 30/01/2024 sous le numéro de dépôt B2024/004984

SASU AEC PROPRETE
7 RUE ROGER LENOIR

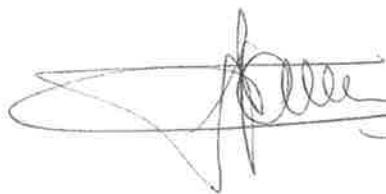
69100 VILLEURBANNE

Dossier financier de l'exercice en Euros
Période du 01/10/2022 au 30/09/2023

Activité principale de l'entreprise : Nettoyage de locaux

Nous vous présentons ci-après le dossier financier qui se décompose
ainsi :

- Les comptes annuels
- Le dossier fiscal
- Le dossier de gestion
- Les autres états



Fait à LYON
Le 04/12/2023

Yannick AKPRO
Chef de mission

Valère FRAGOLA
Expert-comptable

ERIVAL - Sté d'Expertise comptable
22 Avenue René Cassin

69009 LYON
04 37 64 46 90

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2023 12			Exercice N-1 30/09/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)	58 000		58 000	58 000		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	5 600	5 459	141	537	396	73.74
	Autres immobilisations corporelles	26 887	22 610	4 277	87	4 190	NS
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	180		180	180		
	Total II	90 667	28 069	62 598	58 804	3 794	6.45
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	1 975		1 975	1 766	209	11.83
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	208 842	16 848	191 994	178 925	13 069	7.30
	Autres créances	14 211		14 211	7 417	6 795	91.61
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	28 000		28 000	28 000		
	Disponibilités	188 543		188 543	202 097	13 555	6.71
	Charges constatées d'avance (3)	3 923		3 923	2 753	1 170	42.50
	Total III	445 494	16 848	428 646	420 958	7 688	1.83
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	536 161	44 917	491 244	479 762	11 482	2.39

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

180

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2023	Exercice N-1 30/09/2022	Ecart N / N-1	
		12	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 7 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	7 000	7 000		
	Réserves				
	Réserve légale	700	700		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	150 757	109 511	41 247	37.66
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	147 065	166 247	19 181	11.54
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	305 522	283 457	22 065	7.78
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	381	294	87	29.76
	Emprunts et dettes financières diverses	1 391	325	1 066	328.36
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	36 407	28 141	8 266	29.37
	Dettes fiscales et sociales	145 000	161 401	16 400	10.16
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	2 542	6 144	3 602	58.63
	Produits constatés d'avance (I)				
	Total IV	185 721	196 304	10 583	5.39
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	491 244	479 762	11 482	2.39

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

185 721

196 304

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 491 243.76 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 976 632.92 Euros et dégageant un bénéfice de 147 065.11 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2022 au 30/09/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	58 000		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	5 600		
Matériel de transport	14 524		2 523
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	7 731		2 659
TOTAL	27 856		5 182
Prêts, autres immobilisations financières	180		
TOTAL	180		
TOTAL GENERAL	86 036		5 182

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			58 000	58 000
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			5 600	5 600
Matériel de transport			17 047	17 047
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		550	9 840	9 840
TOTAL		550	32 487	32 487
Prêts, autres immobilisations financières			180	180
TOTAL			180	180
TOTAL GENERAL		550	90 667	90 667

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	5 063	396		5 459
Matériel de transport	14 437	542		14 979
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	7 731	450	550	7 631
TOTAL	27 232	1 388	550	28 069
TOTAL GENERAL	27 232	1 388	550	28 069

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	396				
Matériel de transport	542				
Matériel de bureau informatique mobilier	450				
TOTAL	1 388				
TOTAL GENERAL	1 388				

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	38 900		22 052		16 848
TOTAL	38 900		22 052		16 848
TOTAL GENERAL	38 900		22 052		16 848
Dont dotations et reprises d'exploitation			22 052		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	180	180	
Clients douteux ou litigieux	20 218	20 218	
Autres créances clients	188 625	188 625	
Impôts sur les bénéfices	7 298	7 298	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 214	1 214	
Débiteurs divers	5 699	5 699	
Charges constatées d'avance	3 923	3 923	
TOTAL	227 157	227 157	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	381	381		
Fournisseurs et comptes rattachés	36 407	36 407		
Personnel et comptes rattachés	55 184	55 184		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	28 192	28 192		
Taxe sur la valeur ajoutée	43 761	43 761		
Autres impôts taxes et assimilés	4 363	4 363		
Groupe et associés	14 891	14 891		
Autres dettes	2 542	2 542		
TOTAL	185 721	185 721		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	10.0000	700			700

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions		
Agencements et aménagements		
Installations techniques		
Matériels et outillages	LINEAIRE	2 ET 4 ANS
Matériel de transport	LINEAIRE	2 ANS
Matériel de bureau	LINEAIRE	2, 3 ET 5 ANS
Mobilier	LINEAIRE	4 ANS

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du dernier prix d'achat connu.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	381
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 874
Dettes fiscales et sociales	68 152
Autres dettes	2 316
Total	78 723

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	3 923
Total	3 923

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				27 695	27 695
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs				10 901	10 901
- dotations de l'exercice				2 794	2 794
Total				13 695	13 695
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				41 482	41 482
- exercice				3 161	3 161
Total				44 643	44 643
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				6 472	6 472
Total				6 472	6 472
Valeur résiduelle					
- à un an au plus				271	271
Total				271	271

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	30/09/2023
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social		7 000	7 000	7 000	7 000
Nbre des actions ordinaires existantes			700	700	700
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes		880 454	910 718	951 832	976 633
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions		130 204	165 497	232 252	169 939
Impôts sur les bénéfices		25 142	36 490	54 006	43 538
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions		83 398	111 268	166 247	147 065
Résultat distribué		45 000			80 000
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions			184.30	254.64	180.57
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions			158.95	237.50	210.09
Dividende distribué à chaque action					114.29
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	10	13	16	15	16
Montant de la masse salariale de l'exercice		435 324	405 738	371 908	397 625
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice		67 467	99 069	87 652	107 810

AEC PROPLETE
Société par actions simplifiée au capital de 7 000 euros
Siège social : 7 rue Roger Lenoir, 69100 VILLEURBANNE
794223057 RCS LYON

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 22 JANVIER 2024

DÉCISION D'AFFECTION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2023

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique, sur proposition du Président de la Société, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2023 s'élevant à 147 065,00 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	147 065,00 euros
A titre de dividendes	100 000,00 euros
Soit 142,85 euros par action	
Le solde	47 065,00 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 197 822,00 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'associé unique déclare être informé que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 100.000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 30 septembre 2022 :

80 000,00 euros, soit 114,28 euros par titre.

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 80 000,00 euros

Exercice clos le 30 septembre 2021 :

172 000,00 euros, soit 247,71 euros par titre.

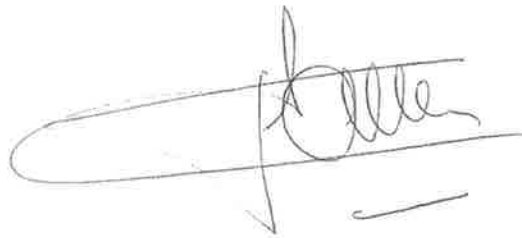
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 172 000,00 euros

Exercice clos le 30 septembre 2020 :

250 000,00 euros, soit 357,14 euros par titre.

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 250 000,00 euros

Certifié conforme
Le Président

A handwritten signature in dark ink, appearing to be 'J. Baller', is written over a horizontal line. The signature is stylized and cursive.

